

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 AVRIL 2021

Le 23 avril 2021, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni à la mairie sous la présidence de M. Bernard BONNEMASON, Maire.

**Étaient présents** : Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux : M. Bonnemason Bernard, M. Javelaud Olivier, M. Arribé Hervé, Mme Pelletier Maryline, Mme Mestejannot Claire, Mme Som Michèle, Mme Martinache Marie-Claire,

**Absents** : M. Cambier Hervé donne procuration à M. Bonnemason Bernard, Mme Garrocq Anne-Marie donne procuration à M. Martinache Marie-Claire, M. Carrierbe Jean-Bernard donne procuration à Arribé Hervé, M. Paroix Joseph,  
Mme Claire Mestejannot est secrétaire de séance.

*Début de séance : 10h10*

## **OBJET : DSIL 2021 RENOVATION DE LA TOITURE DE L'ÉGLISE**

Le Maire rappelle qu'il est possible de faire une demande de subvention auprès des services de l'Etat concernant l'opération rénovation de la toiture de l'église.

Le Maire précise que la Préfecture des Pyrénées Atlantiques demande à ce que le Conseil Municipal prenne une délibération approuvant le projet d'investissement et le plan de financement prévisionnel détaillé ci-dessous :

Rénovation de la toiture de l'église : 159 604.40 € HT  
Montant de la DETR 2020 accordé : 31 435.57 € HT  
Montant DSIL 2021 demandé : 15 960.44 € HT  
Autofinancement du projet : 112 208.39 € HT

Après avoir entendu le Maire, et après en avoir délibéré, à l'**UNANIMITE**  
Le Conseil Municipal

**APPROUVE** le projet de rénovation de la toiture de l'église  
Et,

**DECIDE** de demander la DSIL pour l'année 2021 aux services de l'Etat pour la rénovation de la toiture de l'église.

*Fin de séance : 10h20*